

VESOUL

GROS PLAN

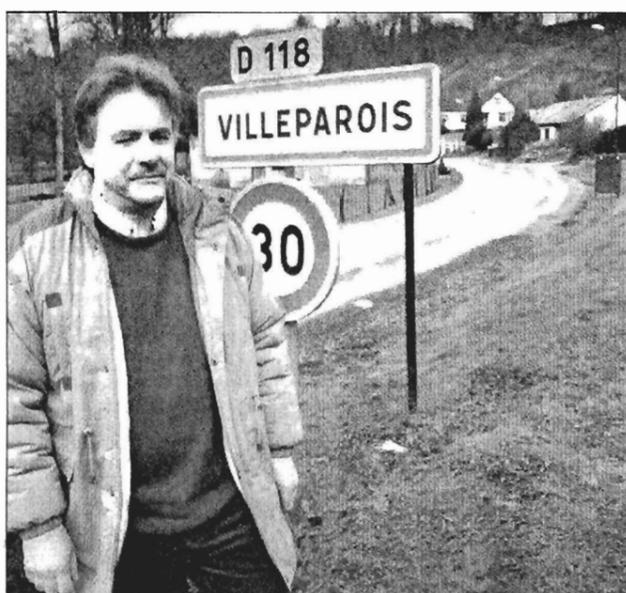
Faites le détour, messieurs dames

L'une des hypothèses de contournement de Vesoul nuit gravement à l'avenir de Villeparois et de Coulevon. Deux communes qui interpellent les candidats aux régionales.

Villeparois, Coulevon, deux cas distincts, certes, mais mués par une même problématique : le développement. Hypothéqué par l'une des trois hypothèses du projet de contournement nord de Vesoul (lire ci-contre). À Villeparois, les choses s'avèrent plus graves puisqu'ici, la chose a coûté 350.000 € à la commune, en pure perte pour l'heure. Il faut remonter à 2005 lorsque la municipalité, portée par des perspectives de développement démographique, engage un projet de lotissement à travers l'acquisition d'un terrain de 2,5 hectares (100.000 €). Du dossier déposé en mai 2005 au permis de lotir signé deux ans plus tard par le maire Michel Bourgeois, jusqu'aux travaux entamés le 24 septembre 2007, toutes les étapes administratives ont été franchies sans souci.

« Alternative crédible »

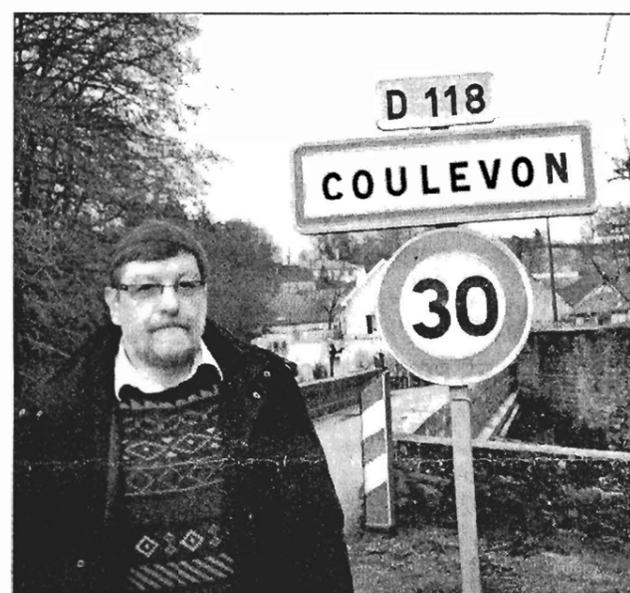
C'est lorsque s'engage, en octobre 2007, la concertation publique autour du projet de franchissement de Vesoul par le nord qu'apparaît soudainement un arrêté préfectoral. Le document date de 2003, semble avoir échappé à tout le monde, et définit un périmètre dans le cadre de la mise à l'étude du projet de liaison autoroutière Langres-Delle. Or quatre des huit parcelles des « Coteaux de la Roche », du nom du futur lotissement de Villeparois, s'avèrent im-



Michel Bourgeois : « On déplace un problème de Vesoul un peu plus loin ».

pactées. Conséquence : les services de l'État s'opposent à toute forme de construction sur ces dernières. Quand les quatre autres n'ont jamais trouvé preneurs, la perspective d'habiter à proximité d'une autoroute dissuadant tour à tour les amateurs désormais très rares. A Coulevon, où l'on nourrit aussi des ambitions de développement, on envisage d'acheter 3 hectares (90.000 €). Objectif : la réalisation d'un lotissement d'une vingtaine de maisons. Une opération qui permettrait d'en financer une

autre : la mise aux normes de huit maisons isolées (280.000 €). Dix-huit candidats se sont déjà positionnés pour l'acquisition d'une parcelle. Sauf qu'ici également, l'hypothèse d'un contournement long menace la pérennité du projet. Le 18 février, une rencontre est prévue avec la DDE afin de définir le périmètre qui pourra bénéficier d'une autorisation de lotir. Mais quand bien même il sera le plus large possible, difficile de convaincre le candidat à l'installation avec l'ombre d'un viaduc autoroutier. Le-



Pierre Emann : « Il y a un risque pour l'avenir de nos deux villages ».

Photos Jean-Loup CORNET

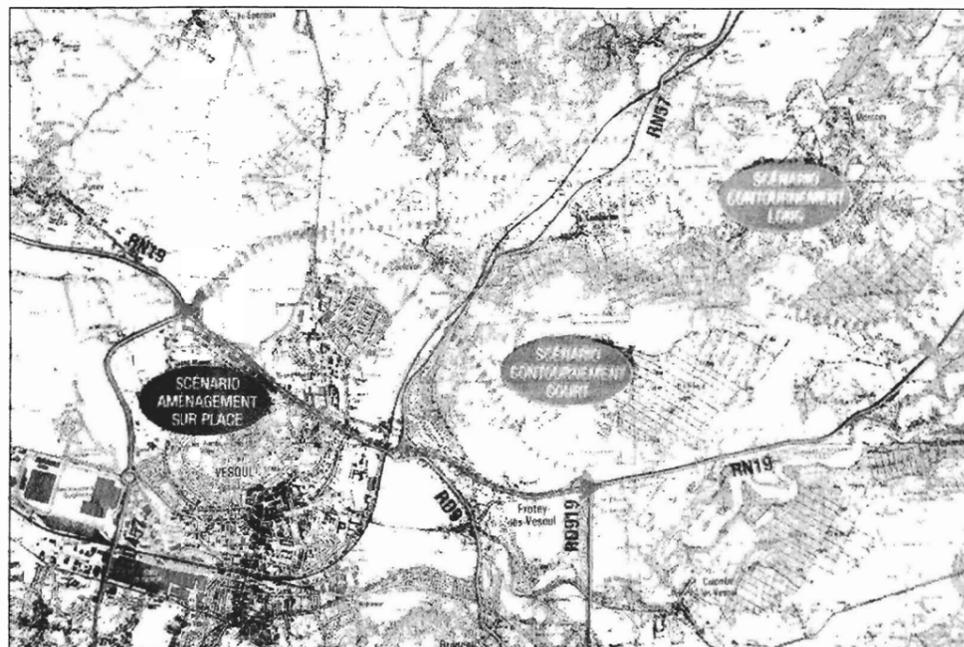
quel, s'il venait à se faire, nuirait gravement à la valeur des terrains existants... De fait, à Villeparois comme à Coulevon, on réclame l'abandon du contournement long. Une hypothèse qui s'avère cependant une « alternative crédible » aux yeux de la commission nationale du débat public « compte-tenu du coût du contournement court et des oppositions à l'aménagement sur place ». Telle une épée de Damoclès, le scénario demeure. Et pèse sur l'avenir de deux petites communes qui tiendront,

mercredi soir, une réunion commune, et tout aussi hors du commun, des conseils municipaux.

Idée : interpellier les candidats aux régionales afin qu'ils se positionnent. Mais comme on connaît déjà leur position (lire ci-contre), il s'agirait plutôt qu'ils manifestent leur opposition au contournement long...

Sébastien MICHAUX

● Séance extraordinaire des conseils municipaux de Villeparois et Coulevon, le mercredi 10 février à 20 h 30 en mairie de Villeparois.



Coulevon avait suivi la CCAV en faveur du contournement court. Villeparois a pris une délibération pour l'aménagement sur place, celui qui impacte le moins l'environnement.

Trois hypothèses, une de trop ?

Le franchissement de Vesoul par le nord s'inscrit dans le cadre du réaménagement de la RN19. Un dossier qui a franchi une importante étape en 2009 avec l'inscription du tronçon autoroutier Langres-Vesoul ouest au schéma national des infrastructures de transports qui sera prochainement débattu devant le Parlement. Par ailleurs, le contournement de Port-sur-Saône (prévu pour 2014) figure dans le programme de modernisation des itinéraires routiers 2009-2014 à hauteur de 100 millions d'€. Si le contournement de Vesoul par le nord n'est pas mentionné dans ce document (seul celui par le sud-est y figure), les services de l'État assurent pourtant que « le préfet de région a eu confirmation que des études seraient engagées sur la traverse de Vesoul par la RN19 d'ici 2014 ». Objectif : trancher entre trois scénarios dont les coûts évoqués devraient être supérieurs.

- L'aménagement sur place (tranchée couverte de 4 km pour 87 millions d'€) qui a l'assentiment des conseils régional et général, des Vets, de la chambre de commerce et d'industrie et de la chambre d'agriculture. Il est le moins cher, impacte le moins l'environnement mais implique un projet urbain conséquent.
- Le contournement court (5,2 km pour 196 millions d'€, comprenant un viaduc de 600 m et un tunnel d'1 km sous le Sabot). Soutenu par la Ville de Vesoul, donc par son maire candidat UMP à l'hôtel de Région, et la CCAV, le scénario est le plus onéreux.
- Le contournement long (8,5 km pour 121 à 142 millions d'€ assortis d'un viaduc, qui enjambrerait la vallée du Bâtard à Coulevon ou Villeparois, c'est selon).